Image not found or type unknown

Mettre en ligne légalement son site internet

Par **bio**, le **30/03/2009** à **13:36**

bonjour,

Je voudrais savoir la procédure pour pouvoir mettre en ligne un site internet en toute légalité.

Pour un site à but non lucratif:
- le site récupère des informations que les utilisateurs donnent (Ex: Nom, prénom,date de naissance, nom de leur entreprise,etc)
et qui ensuite peuvent êtres diffusées (avec l'accord de l'utilisateur) dans un moteur de recherche. je voudrais savoir
les mentions à indiqué, les organismes auxquels je dois m'inscrire et déclarer mon site.

Ensuite je voudrais savoir la même chose pour le même genre de site mais qui contiendrais des bannières de
publicités rémunérées, si je dois me déclarer à la chambre des commerces, etc

Je vous remercie de votre attention et de vos services

cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés